

Direction des Affaires culturelles

Archives municipales et Documentation

Elections municipales
26 avril et 3 mai 1953

Conseil municipal
Installation

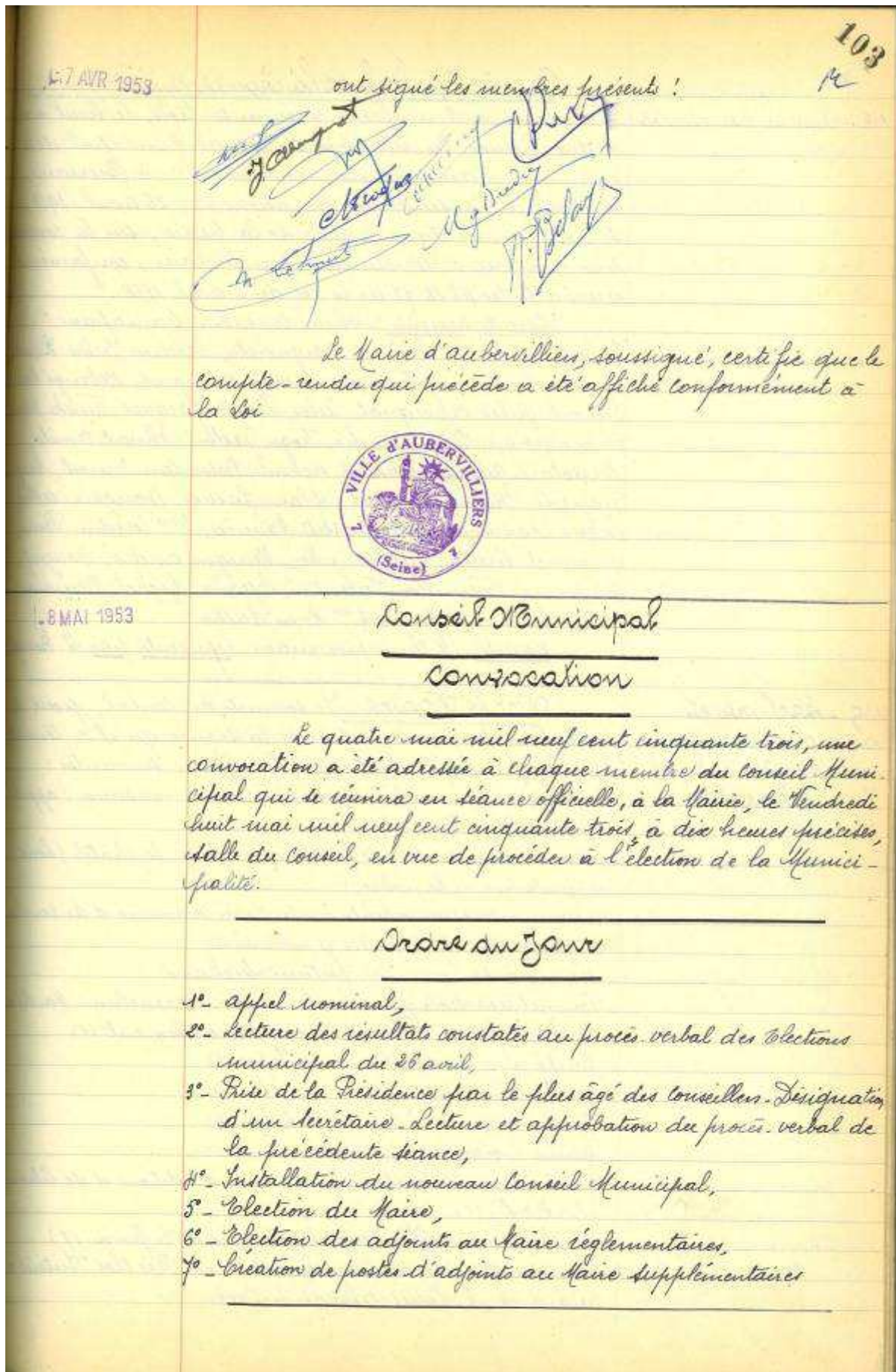
8 mai 1953

Sommaire

Elections municipales du 26 avril et 3 mai 1953

- Conseil municipal, séance du 8 mai 1953 : élection du maire et des adjoints p. 3-15
- Conseil municipal, séance du 29 mai 1953 : désignation des délégués au sein des commissions p. 16-29

Conseil municipal, séance du 8 mai 1953 : élection du maire et des adjoints (registre des délibérations 1D52 p. 103-115)



5 MAI 1953

118 - Appel nominal

Procès-Verbal de la séance du 8 Mai 1953

L'an mil neuf cent cinquante trois, le huit mai à dix heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Auberbilliers, proclamés par le Bureau Electoral à la suite des opérations du 26 avril 1953, se sont réunis dans la salle de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 47 de la loi du 5 avril 1884.

étaient présents: M. les conseillers municipaux:

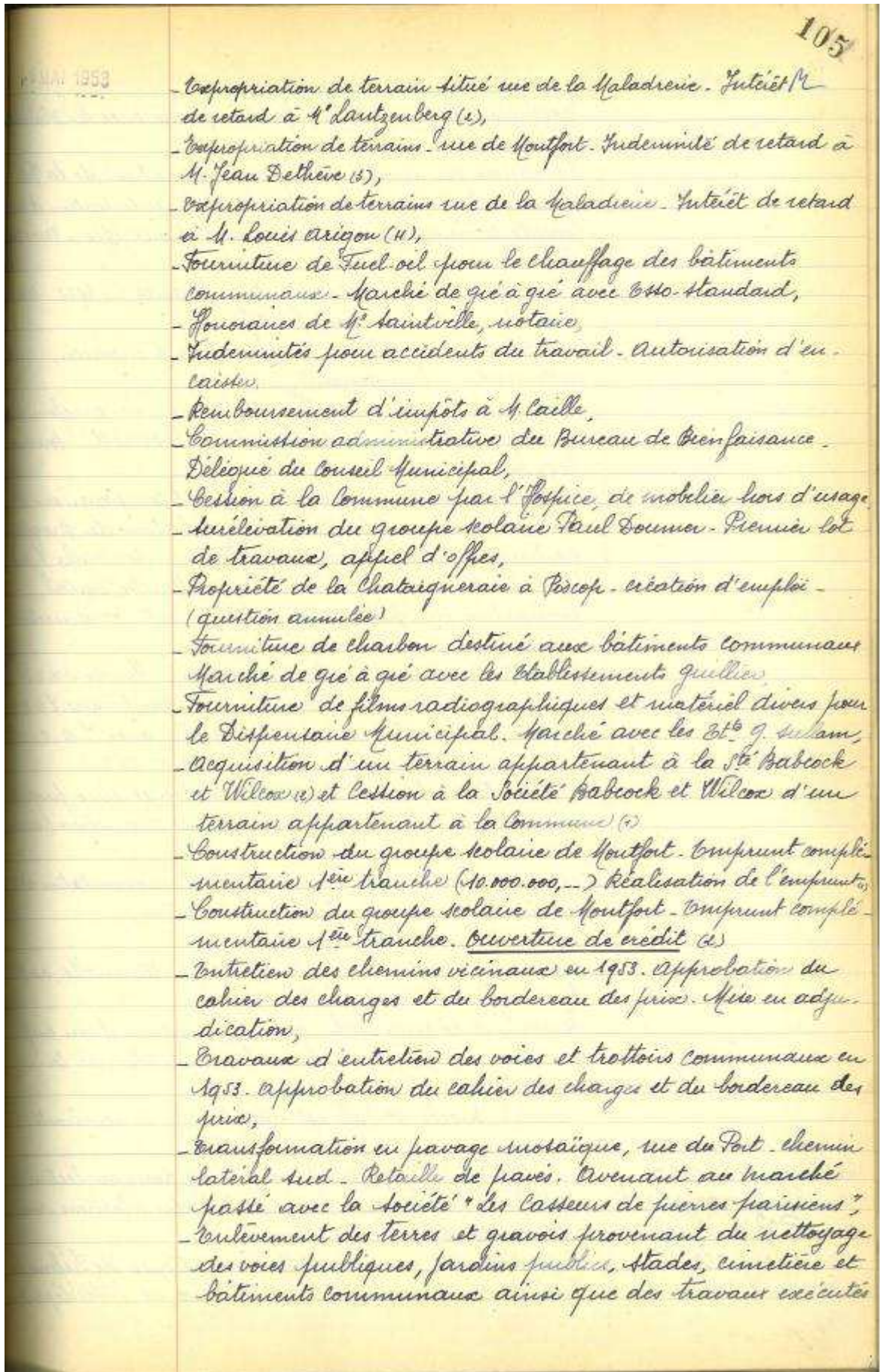
Dubois Emile, M^{me} Le Haut Marguerite, Bridron Jules, Harandré, Cocherme François, Jacour Armand, Melangi Paul, Dupont Jules, Calverquat Jules, Pierre Jacques, Finck Edouard, Dubois Georges, Wigel André, Trogen Gaston, L'ehmert Emile, Bussolari Gilbert, Houaled Achou, Boisadan Ernest, Harandré François, Remy Fernand, Blanc James, Bourgain Albert, Labois Raymond, Choumasset Annie, M^{me} Cardin Perrine, Guisonnel Lucien, Piot Camille, Mangin André, Couzery Raymond, Fournillon Valentin, Lefevre Michel, Demaison Jean, Bertheuil René, M^{me} Koin Berthe.

absent: M. Champion Lucien - représenté par M. Bourgain

119 - Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance

NO: Le Maire - Je soumetts au conseil, pour approbation, le procès-verbal de la séance qu'il a tenue le 7 avril 1953 et qui comportait les affaires suivantes:

- assurance incendie des bâtiments communaux - approbation de la police,
- assurance incendie de la Colonie d'autry - le Châtel (demande d'approbation de la police,
- assurance responsabilité civile de la commune d'Auberbilliers (demande d'approbation de la police d'assurance),
- secours à la veuve du docteur Michaux,
- Fournitures scolaires - Loi Barangi - Barrachini - Marché la Manufacture Parisienne d'ameublement (1)
- Marché avec les établissements Japy (2)
- Marché Feneuil (3)
- Marché avec la Librairie Gedalge (4)
- Marché Ogico (5)
- Marché avec la Société Universitaire d'éditions et de Librairie (S.U.E.L.) (6)
- Marché avec l'office Central Français de Diffusion (7)
- Appropriation des terrains lieudit "Les Pies Clos" (intérêt retard à M. Louis Alexandre) (8)



1-8 MAI 1953

- en régie. Marché Guégan,
- Extension de fournitures. Marché passé avec les Etablissements Fontaine,
- Demande en indemnité pour occupation de la Villa "Charlotte" à Luzarches (Seine-et-Oise) autorisation d'encaissement,
- Compte communal à gaz de France pour 1952 - avis du Conseil,
- Compte communal à électricité de France en 1952 - approuvation du bordereau justificatif,
- Accident automobile - autorisation d'encaissement,
- autorisation d'encaissement,
- Réfection des trottoirs rue Fleurtault entre le carrefour de Landy et l'avenue des Président Roosevelt. fournie Joyeux,
- Embauchage au titre de la régie de 3 compagnons et 3 aides couvreurs plombiers. approbation du programme de travaux pour réfection des toitures des écoles V. Hap,
- Fournitures d'imprimés divers 1953. Marché Bortel,
- Réalisation du plan d'aménagement. acquisition terrain 19 rue Henri Barbusse,
- Fournitures classiques (livres scolaires) Marché S. 16. S. 6. 6. 6. scolaires. cahiers d'écoliers. Marché avec T. O. C.
- " " pour 1953. Marché avec T. O. C. (1)
- " " de bureau. Marché T. O. C. (1)
- Acquisition pour la cause des écoles d'une propriété à usage de colonie de vacances aux Avanchons (sans avis du conseil,
- Assurance automobile. avenant d'augmentation n° 1.
- Construction d'un Centre de Transition,
- Abonnement téléphonique n° 2,
- Semaine sportive. subvention exceptionnelle au Municipal d'Auberwilliers,
- Personnel communal. transformation d'un emploi de steno dactylographe en un emploi de commis d'ordre.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

120. Lecture des résultats constatés au P.V. d'élections municipales du 26 avril 1953.

M. DUBOIS. - Je vais vous donner lecture des résultats constatés au procès verbal des élections municipales du 26 avril 1953 :

- Liste d'Union ouvrière et Démocratique de Défense Intérêts communaux pour la Paix et l'Indépendance

107
12

19 MAI 1953

élection sur
le conseil Municipal

Nationale, présentée par le :
Parti Communiste Français

Noms des Candidats	Nombre de Voix		
	suffrages total	Préférentiels	Costraux
Dubois Emile	14.083	3.320	17.403
Le Haut Marguerite	13.945	2.924	16.869
Bridron Jules, Marcel	13.935	2.663	16.598
Karman André	13.932	2.624	16.556
Cochennez François	13.938	2.519	16.457
Lacour Armand	13.936	274	14.210
Belangé René	13.929	275	14.204
Dupont Jules	13.910	211	14.151
Alvergnat Jules	13.963	124	14.087
Picry Jacques	13.949	123	14.072
Tuich Edouard	13.935	97	14.032
Dubois Georges	13.944	87	14.031
Wézel André	13.939	89	14.028
Frogn Gaston	13.950	74	14.024
Lehnert Emile	13.937	76	14.013
Bussolari Gilbert	13.911	100	14.011
Mouales Achou	13.907	103	14.010
Boisadan Ernest	13.953	29	13.982
Maugé François	13.936	44	13.980
Perrin Fernand	13.937	38	13.975
Blanc James	13.944	30	13.974
Faure Alice	13.929	42	13.971
Guéste Adrien	13.910	30	13.970
Gambier Fernand	13.942	27	13.969
Le Kanach M. White	13.929	38	13.967
Buston Georges	13.949	14	13.963
Bedeneau Suzanne	13.928	35	13.965
Cravet Charles	13.934	27	13.961
Chubault René	13.931	29	13.960
Juteau Marcelle	13.907	52	13.959
Beure Charles	13.929	27	13.956
Barrot Paulette	13.928	47	13.955
Bouyet Lucien	13.936	14	13.950
Rais Léonore	13.924	18	13.942
Jugier Louise	13.908	25	13.933

- 8 MAI 1953

- Liste d'Union démocratique d'action sociale et de
Défense des Intérêts communaux :

Noms des candidats	Nombre de voix		
	Suffrages Total	Préférentiels	Blancs
Bourgain Albert	6.748	494	7
Labois Raymond	6.732	478	7
Chomasset Maurice	6.750	358	7
Cardin Fernand Simone	6.721	316	7
Gissonnet Lucien	6.749	235	6.9
Picot Camille	6.752	113	6.8
Champion Lucien	6.742	93	6.8
Hauguin André	6.744	81	6.8
Chouyery Raymond	6.746	61	6.8
Fournillon Valentin	6.744	59	6.8
Gros Robert	6.743	55	6.7
Lacombe Suzanne	6.712	82	6.7
Bonneau Georges	6.742	52	6.7
Michel François	6.735	56	6.7
Gobillot Léon	6.729	62	6.7
Mutterer René	6.731	58	6.7
Joly Adolphe	6.738	49	6.7
Saladin André	6.727	57	6.7
Loiseau René	6.749	35	6.7
Guy André	6.739	110	6.7
Laronelli Antoine	6.734	39	6.7
Herson Emile	6.633	139	6.7
Bessot J. Baptiste	6.746	25	6.7
Philibert Georges	6.740	31	6.7
Robert François	6.739	23	6.7
Bozon Henri	6.734	23	6.7
Seveau Gaston	6.731	23	6.7
Calame Marcel	6.737	14	6.7
Delacour Romain	6.742	8	6.7
Buiset Yvonne	6.720	28	6.7
Masson Berthe	6.725	20	6.7
Martinot Janine	6.730	15	6.7
Martin Emile	6.737	7	6.7
Jouin Germaine	6.723	19	6.7
Bouquet Marie	6.747	7	6.7

109

1-8 MAI 1953

liste d'action démocratique et sociale pour la Défense des Intérêts communaux présentée par le Parti socialiste (S.F.I.O.)

Préférentiels		Noms des candidats	Nombre de voix		
Préférentiels	Cotants		Suffrages Total	Préférentiels	Cotants
194	7.212	Lefranc Michel	2.680	117	2.827
178	7.210	Demaison Jean	2.650	110	2.760
358	7.108	Bertheuil René	2.630	75	2.705
316	7.037	Novin Berthe	2.620	60	2.680
235	6.981	Chevalier Jean	2.601	58	2.679
113	6.865	Costique François	2.611	21	2.662
93	6.835	Berrier Achille	2.638	17	2.655
81	6.825	georgin Michel	2.631	17	2.648
61	6.807	Salle René	2.625	21	2.646
59	6.803	Andrieu Denise	2.629	15	2.644
55	6.798	Verdier Clément	2.627	13	2.640
82	6.794	Desvergues Gérald	2.625	13	2.638
52	6.791	Desmots Pierre	2.630	7	2.637
56	6.791	Terant Vincent	2.628	9	2.637
62	6.791	Delage Alexandre	2.629	6	2.635
58	6.789	Brazet Odete	2.629	6	2.635
119	6.787	Bernard André	2.625	10	2.635
57	6.786	Hennique Gabriel	2.630	3	2.633
25	6.784	Desvergues Roland	2.630	3	2.633
110	6.778	dion Léon	2.627	6	2.633
39	6.775	Gobert Henri	2.627	6	2.633
139	6.772	Chenin René	2.625	8	2.633
25	6.771	Gascoin Charles	2.628	11	2.632
31	6.771	Carrero Emile	2.627	5	2.632
23	6.763	Dientner Marcel	2.626	6	2.632
23	6.767	Roussier René Guezennec Maurice	2.618	11	2.632
23	6.734	Desmarques Jean	2.620	11	2.631
111	6.751	Lalmand André	2.627	3	2.630
8	6.750	Baudry Georges	2.627	2	2.629
28	6.748	Verger Frédéric	2.626	3	2.629
20	6.745	Rat Edmond	2.621	7	2.628
15	6.745	glode Anne Marie	2.623	11	2.627
7	6.744	alligouides Henri	2.622	5	2.627
19	6.742	Buisson Louis	2.610	3	2.613
7	6.728				

Ont été élus au Conseil Municipal :

Parti Communiste :

M. Dubois Emile
 M^{me} Le Haut Marguerite
 M. Bridron Jules
 Karman André
 Cocheunic François
 Lacour Armand
 Belange René
 Dupont Jules
 Alvergnat Jules
 Pieyre Jacques
 Fuchs Edouard
 Dubois Georges
 Wegel André
 Froger Gaston
 Lehner Emile
 Bussolari Gilbert
 Houaled Achour
 Boisadam Ernest
 Haugé François
 Henry Fernand
 Toland James

Liste d'Union :

M. Bourgain Albert
 Lebois Raymond
 Chomasset Maurice
 M^{me} Cardin Fern Simonne
 M. Gissonnet Lucien
 Piot Camille
 Champion Lucien
 Mangui André
 Choizery Raymond
 Fourmillon Valentin

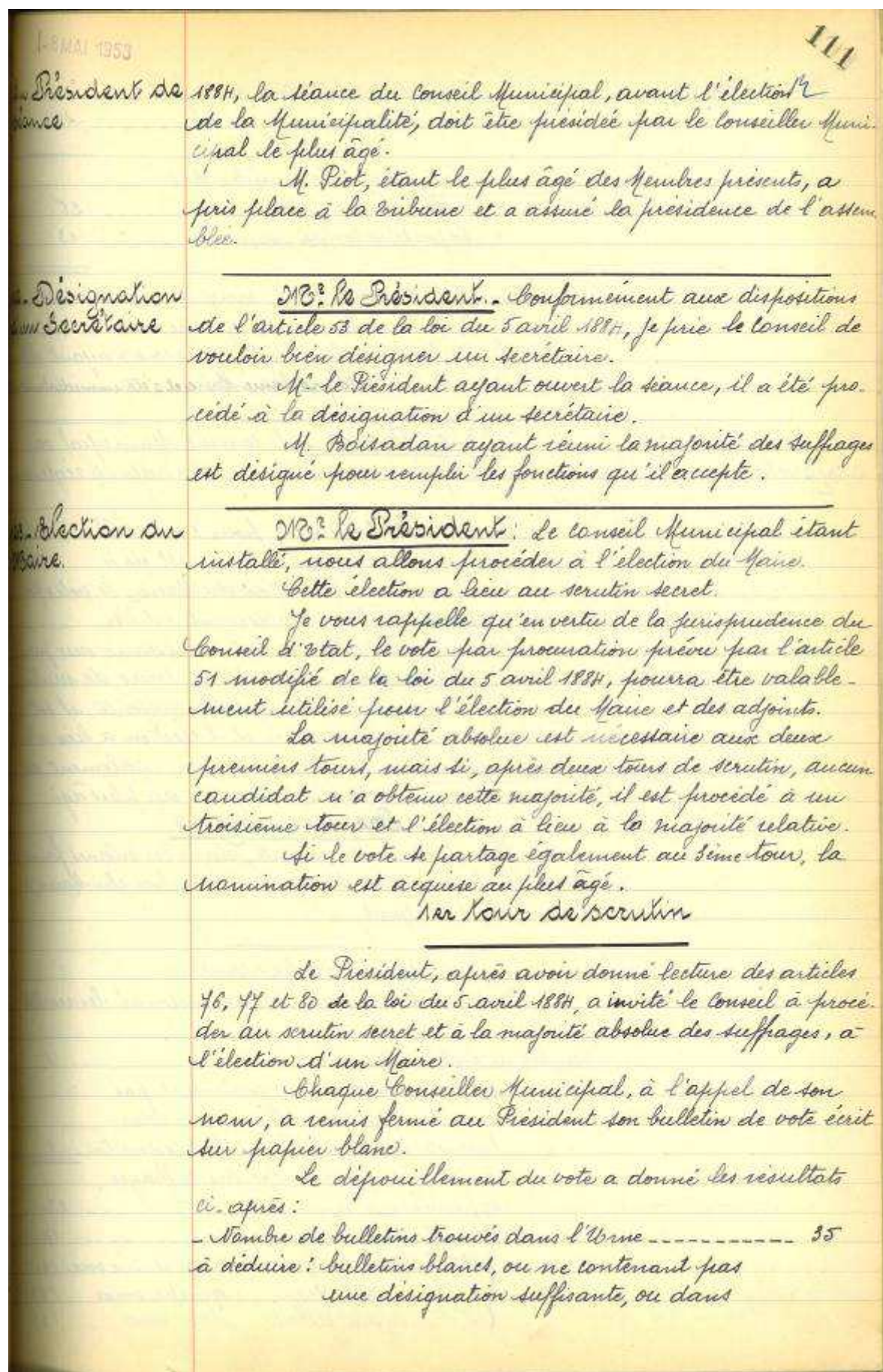
Liste Socialiste S.F.L.O. :

M. Lefevre Michel
 Demaison Jean
 Bertheuil René
 M^{me} Morin Berthe

Je déclare donc installé le nouveau conseil

121. ~ Désignation

M^{re} Dubois en application de la loi du 5



6 MAI 1933

lesquels les votants se sont fait connaître ----- 10

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés ----- 25
Majorité absolue ----- 13

Ont obtenu } M. Emile Dubois, vingt et une voix (21)
 } M. René Bertheuil, quatre voix (4)
M. Dubois Emile (vingt et une voix) ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement

124 - Election des adjoints

13^e de Maire. Le conseil Municipal va maintenant procéder à l'élection des adjoints réglementaires.

Je vous rappelle que pour Aubervilliers, le nombre d'adjoints réglementaires est de 4.

Comme pour l'élection du Maire, le vote par procuration pourra être valablement utilisé.

La majorité absolue est nécessaire aux premiers tours, mais si, après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu cette majorité, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à majorité relative. Si le vote se partage également au 3^{ème} tour la nomination est acquise au plus âgé.

Premier adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Emile Dubois élu Maire, l'élection du 1^{er} adjoint

2^{ème} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ----- 55
à déduire : bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ----- 9
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés ----- 27
Majorité absolue ----- 14

Ont obtenu } M^{me} de Haut Marguerite, vingt et une voix (21)
 } M. Demaison Jean, quatre voix (4)
 } M. Bourgain Albert, deux voix (2)

18 MAI 1853

M^{me} Le Haut Marguerite (vingt et une voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint

Second adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint

1er tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
a déduire: bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	10
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13

ont obtenu: M. Bridron J. Marcel (vingt et une voix) (21)
 M^{me} Morin Berthe (quatre voix) (4)
 M. Bridron J. Marcel (vingt et une voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

Troisième adjoint

Il sera procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint

1er tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
a déduire: bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	10
Reste, pour le nombre des suffrages obtenus	25
Majorité absolue	13

ont obtenu: M. Blanc James, vingt et une voix (21)
 M. Bourgain Albert, dix voix (10)
 M. Lefevre Michel, quatre voix (4)
 M. Blanc James (vingt et une voix) ayant obtenu

la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint

Quatrième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième adjoint

1er tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats

suivants:

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	-----	55
à déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	-----	
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	-----	35
Majorité absolue	-----	18

ont obtenu

M. Dupont Jules, vingt et une voix	(21)
M. Bourgain Albert, dix voix	(10)
M. Bertheuil René, quatre voix	(4)

M. Dupont Jules (vingt et une voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint

Observations et réclamations
Étant

Le Président a déclaré M^{me} Le Haut Marguerite, M^l. Bridron J. Marcel, Blanc James, Dupont Jules, investis en qualité d'adjoints

125. Création de postes d'adjoints au Maire supplémentaires


Art. 102 du Code de la Commune. - La loi du 27 Juillet 1928, par une addition à l'art. 73 de la loi du 5 avril 1884, a donné aux conseils Municipaux la faculté de décider par une délibération prise sur la proposition du Maire, la création pour la durée de leur mandat, d'un ou de plusieurs postes supplémentaires d'adjoints.

Il ne suffit pas que le conseil Municipal marque son intention d'augmenter le nombre des adjoints en élisant des adjoints supplémentaires, il faut que, préalablement et par une délibération distincte, il crée les postes supplémentaires d'adjoints. L'omission de cette faculté entraînerait l'annulation de l'élection des adjoints

116
12

1-8 MAI 1953

Compte-rendu qui précède a été affiché conformément
la loi.



29 MAI 1953

Conseil Municipal

Convocation

Le vingt trois mai mil neuf cent cinquante trois
une convocation a été adressée à chaque membre du
Municipal qui se réunira en séance officielle, à la mairie,
Vendredi vingt neuf mai mil neuf cent cinquante trois
vingt heures trente minutes, salle du Conseil

Ordre du Jour

- 1° - appel nominal,
- 2° - Désignation d'un secrétaire,
- 3° - Lecture et approbation du procès verbal de la précédente séance,
- 4° - Election d'adjoints supplémentaires,
- 5° - Désignation des délégués à la Caisse des Ecoles,
- 6° - Désignation de deux délégués du Conseil Municipal au
Bureau de Bienfaisance,
- 7° - Désignation de deux délégués du Conseil Municipal à la
Commission administrative de l'Aspice,
- 8° - Désignation des conseillers Municipaux aux diverses
Commissions communales,
- 9° - Désignation de membres du Conseil Municipal composant
la Commission communale des Impôts Directs,
- 10° - Installation du chauffage central à l'école Jean Macé
approbation du projet - constitution des ressources -
ouverture de crédit,
- 11° - Surélévation du groupe scolaire Paul Bourcier - Vote d'un
emprunt - ouverture de crédit,
- 12° - Surélévation du groupe scolaire Paul Bourcier - Résultats
des appels d'offres,
- 13° - Reconstruction du groupe scolaire de Montfort - Vote d'un
emprunt - ouverture de crédit,

lié conformément à

29 MAI 1953

- 14° - Entretien des bâtiments communaux - travaux de couverture - plomberie. Marché de gré à gré,
- 15° - Entretien des bâtiments communaux - travaux de chauffage central - appel d'offres,
- 16° - Frais et honoraires dus à M. Saintville, notaire,
- 17° - Indemnités de retard pour diverses expropriations,
- 18° - Remboursement à M. de Lobel des impositions payées pour le pavillon, 13 rue du D. Lesque,
- 19° - Indemnités d'accidents du travail - autorisation d'encaisser,
- 20° - Le compte versé par la société d'habitations d'Aubervilliers - La Commune. Autorisation d'encaisser,
- 21° - Règlement d'un accident automobile - autorisation d'encaisser,
- 22° - Engagement pour abonnement téléphonique - approbation de l'ordonnance n° 3,
- 23° - Subvention au titre de 1952 à la société des Jardins ouvriers,
- 24° - Subvention au Patronage laïque en 1953,
- 25° - Subvention au Club municipal d'Aubervilliers en 1953,
- 26° - Indemnités aux membres de l'enseignement adjoints au Personnel administratif de la Mairie pour l'organisation des Bureaux de vote,
- 27° - Indemnités du Maire et des adjoints,
- 28° - Remboursement à M. Bethout, avocat, de frais de taxes pour diverses expropriations pour cause d'utilité publique,
- 29° - Abonnements à divers journaux en 1953,
- 30° - Reversement à M. Colle, Inspecteur central des Contributions Directes, de l'indemnité allouée à M. Ligault, Inspecteur,
- 31° - Déclaration d'utilité publique de l'acquisition de terrain situé chemin des Fies clos appartenant à M^{me} Gurly,
- 32° - Questions diverses et communications.

Procès-Verbal de conseil 1953
de la séance du 29 Mai 1953

Municipal composé
de Directs,
l'école Jean Macé,
des ressources -
bourses - Vote d'un
bourses - Résultat
de Houffort - Vote d'un

appel nominal

Le vingt-neuf mai mil neufcent cinquante trois, le Conseil Municipal d'Aubervilliers s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du Maire adjoint, M^{me} Le Haut, M. Carman.
Présents : M. Audron, Karman, Cochennee, Lacour, Dupont, Alverquat, Pique, Finck, G. Dubois, Wigel, Froger, Celnert, Bussolari, Mavale, Boisadan, Remy, Blanc, Bourgain, Labois, Thomasset, M^{me} Cardin Ferrin, M. Guissonnet, Piot, Champion, Couzery, Lejeune, Demaison, Bertheuil, M^{me} Moine

présents: M. Emile Dubois, Maire - représenté par M.
M. René Belange,
absents: M. Maugé, Mangin, Fournilloux

127. - Désignation d'un secrétaire

M^r le Maire. - Conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, je demande au Conseil de vouloir bien désigner un secrétaire.
M^r le Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire.
M. Boissadon ayant réuni la majorité des suffrages est désigné pour remplir les fonctions qu'il accepte

128. - Lecture et approbation des procès-verbaux de la séance précédente

M^r le Maire. - Je soumetts au Conseil, pour approbation, le procès-verbal de la séance qui a eu lieu le 8 mai 1953, et qui comportait les affaires suivantes:
- Lecture des résultats constatés au procès-verbal d'élections municipales du 26 avril 1953,
- Désignation du président de séance,
- Election du Maire,
- Election des adjoints,
- Création de postes d'adjoints au Maire supplémentaires.
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

129. - Election d'adjoints supplémentaires

question reportée à une séance ultérieure

130. - Désignation des délégués à la caisse des écoles

M^r le Maire. - Conformément à l'article 4 des statuts de la caisse des écoles, le Comité d'administration de cet établissement est ainsi composé:
Le Maire, Président de droit,
L'Inspecteur primaire,
Un délégué cantonal,
8 membres du Conseil Municipal nommés par cette Assemblée,
22 membres élus par l'Assemblée générale.
Il y a lieu pour le Conseil de désigner ces 8 délégués parmi ceux qui ne sont pas déjà élus au Conseil en qualité de délégués de l'Assemblée générale.
Je vous rappelle que les membres du Conseil Municipal élus par l'Assemblée générale sont:
M^{me} de Haut, M. Alvernat, Belange, Boissadon

représenté par M. le Maire
M. Blain
Fournillon

29 MAI 1953

Bridron, Bussolari, Cochemec, Trogen

La désignation de ces délégués doit se faire au bulletin secret.

Le Conseil,

oui l'exposé de M. le Maire,

Vu l'article 51 de la loi du 5 avril 1884,

Vu l'article H des statuts de la Caisse des

Écoles,

Vu la circulaire préfectorale en date

du 12 Mai 1953,

En procédant au vote à bulletin secret,

à la majorité absolue

au 1^{er} tour de scrutin,

ont été désignés en qualité de délégués au Comité d'administration de la Caisse des Écoles:

M. Larmann audré, Conseiller Municipal

Kemy Fernand, - d°

D. Lacour, - d°

D. Pieyre, - d°

Delunet Emile, - d°

Dubois Georges, - d°

Wégel audré, - d°

Lefevre Michel, - d°

ent aux dispositions de
demande au Conseil
il a été procédé
majorité des suffrages
qui il accepte

au Conseil, pour
travaux qui il a tenu
affaires suivantes:

verbal d'élections

supplémentaires.
unanimité.

ultérieure

1. Désignation
de 2 délégués au
Conseil Municipal.
2. Bureau
de Bienfaisance

1^{er} Le Maire. - Les délégués du Conseil portant sont:
M^{me} de Haut, M. de D. Pieyre.

Le Maire étant Président de droit, le nouveau conseil doit désigner deux délégués.

Je vous rappelle que pour la désignation de ces deux délégués, l'on doit avoir recours au vote à bulletin secret exigé par la loi du 5 avril 1884

Le Conseil,

oui l'exposé de M. le Maire,

Vu l'article 51 de la loi du 5 avril 1884,

En procédant au vote à bulletin secret,

à la majorité absolue

au 1^{er} tour de scrutin,

ont été désignés en qualité de délégués à la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance:

M^{me} de Haut Marguerite, adjoint au Maire,

M. le D. Pieyre Jacques, conseiller Municipal,

municipal nommés par
assemblée générale,
il de désigna ces
déjà élus au Comité
riale.
membres du Conseil
sont:
t, Bélaugé, Boissade

120
M

29 MAI 1953

132 - Désignation de 2 délégués du conseil municipal à la Commission administrative de l'Hospice.

M. le Maire. Les délégués du conseil sortant M. Dufour Raymond et Alverquat Jules. Le Maire étant président de droit, le nouveau conseil doit désigner deux délégués parmi les membres.

Pour la désignation de ces délégués, l'on doit avoir recours au vote à bulletin secret exigé par la loi du 5 avril

Le Conseil,
qui a reporté de m. le maire,
Tu l'article 51 de la loi du 5 avril
Tu la circulaire préfectorale du 10

1953,

En procédant au vote à bulletin
à la majorité absolue
au premier tour de scrutin

ont été désignés en qualité de délégués à la Commission administrative de l'Hospice

M. Dufour Jules, adjoint au Maire
Alverquat Jules, conseiller municipal.

133 - Désignation de conseillers municipaux dans diverses commissions communales

M. le Maire. Le nouveau conseil municipal procédera à la désignation des membres de cette assemblée qui formeront les différentes commissions :

- 1°) Commission des Finances ----- 7 membres
- 2°) Commission des Travaux ----- 10 "
- 3°) Commission d'Urbanisme ----- 7 "
- 4°) Commission des Marchés ----- 7 "
- 5°) Commission des Fêtes ----- 9 "
- 6°) Commission d'adjudication ----- 3 titulaires
11 suppléants
- 7°) Conseil d'administration de l'O.P.H.M. ----- 6 membres
- 8°) Conseil d'administration de la Mairie d'Auberwillers - La Courneuve ----- 2 "
- 9°) Délégués du conseil municipal aux syndicats intercommunaux :
 - Eau ----- 1 titulaire
1 suppléant
 - Gaz ----- 1 titulaire
1 suppléant
 - Electricité ----- 1 titulaire
1 suppléant

4.

29 MAI 1953

du Conseil sortant
 tuel.
 roit, le nouveau Com
 i des membres.
 qués, l'on doit avoir
 par la loi du 5 avril 1884
 m: le maire,
 de la loi du 5 avril 1884
 pifectorale du 12
 au vote à bulletin
 Majorité absolue
 emier tour de scrutin
 Délégués à la Commission
 micipal.
 Conseil Municipal de
 la cette assemblée qui
 es ----- 7 membres
 a ----- 10 "
 e ----- 7 "
 ----- 7 "
 ----- 9 "
 tions ----- 3 titulaires
 ----- 4 suppléants
 in de
 ----- 6 membres
 de la
 lliers -
 ----- 2 "
 icipal
 munaux:
 ----- 1 titulaire
 ----- 1 suppléant
 ----- 1 titulaire
 ----- 1 suppléant
 ----- 1 titulaire
 ----- 1 suppléant

Constitution des
 Commissions
 municipales

- Pompes Funèbres ----- 1 titulaire
- 10) Comité consultatif du logement (1 suppléant) 3 membres
- 11) Commission chargée de dresser les listes électorales ----- 2 "
- 12) Conseil de discipline ----- 1 titulaire 1 suppléant
- 13) Secours délégué au Comité du Syndicat des communes de la Seine pour le personnel ----- 1 "

Pour les numéros 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 l'on doit avoir recours, pour la désignation des délégués, au vote à bulletin secret exigé par la loi du 5 avril 1884.

Le Conseil,
 oui l'exposé de m: le maire,
 Vu l'article 59 de la loi du 5 avril 1884,
 Délibère:

Sont désignés pour faire partie des Commissions Municipales suivantes:

- Commission des Finances:

- Mme de Haut Marguerite
- M. Karman André
- Poisadan Ernest
- Froger Gaston
- Bussolari Gilbert
- Remy Fernand
- Bertheuil René
- Mme Marin Berthe
- M. Dubois Georges

- Commission des Travaux:

- M. Budron Marcel
- Pieyre Jacques
- Lehnert Emile
- Cochennec François
- Wigel André
- Silberquat Jules
- Demaison Jean
- Bertheuil René

- Commission d'Urbanisme:

- M. Budron Marcel
- Lehnert Emile
- Saroux Armand

29 MAI 1953

Dubois Georges
Demaison JeanCommission des Marchés:M. Bridron Marcel
Dubois Georges
alverquat Jules
Remy Fernand
Lhuert Emile
Belangi René
Trogu Gaston
M^{me} Hourin BertheCommission des Fêtes:M. Blanc James
Boisadan Ernest
Houald Achou
Cochennet François
Remy Fernand
Belangi René
Lhuert Emile
M^{me} Hourin Berthe
M. Lejeune Michel
Trogu GastonCommission d'administration:M. Bridron Marcel
alverquat Jules
Wegel André
Bussolari Gilbert
Belangi René
Boisadan Ernest
Bertheuil René
M^{me} Hourin Berthe

124. Désignation des
délégués au conseil
Municipal pour
faire partie de
l'Office public
d'Ab.S. 13.

(27)

Le conseil,

ouï l'exposé de M. le maire,
Vu l'art. 10 de la loi du 5 décembre 1944,
Vu l'art. 51 de la loi du 5 avril 1884,
Vu la circulaire préfectorale du 12 Mars
Vu procédant au vote à bulletin secret
à la majorité absolue
au premier tour de scrutin

Le conseil a désigné les conseillers Municipaux
dont les noms suivent en qualité de membres du conseil

29 MAI 1953

d'administration de l'office Public Communal d'Habitations à loyer modéré.

M. Dubois Louis, Maire,
 Bridron Jules-Marcel, adjoint au Maire,
 Blanc James, adjoint au Maire,
 Dupont Jules, adjoint au Maire,
 Cochenne François, Conseiller Municipal
 Dubois Georges, Conseiller Municipal.

Désignation
 des délégués au
 conseil d'admini-
 stration de la
 S.P. d'hab. à loyer
 modéré de
 la Commune
 (3)

Le Conseil,

qui l'expose de m^r le maire,
 Vu l'art. 51 de la loi du 5 avril 1884,
 en procédant au vote à bulletin secret
 à la majorité absolue
 au premier tour de scrutin,

ont été désignés pour faire partie du conseil d'ad-
 ministration de la société d'hab. à loyer modéré - La
 Courneuve, les Conseillers Municipaux suivants :

M. Cochenne François,
 M. Bridron Jules Marcel.

Désignation
 des délégués au
 syndicat des
 communes de la
 banlieue de
 Paris pour les
 eaux
 (4)

Le Conseil,

qui l'expose de m^r le maire,
 Vu l'art. 171 de la loi du 5 avril 1884,
 en procédant au vote à bulletin secret
 à la majorité absolue
 au premier tour de scrutin,

ont été désignés pour faire partie du syndicat des
 communes de la banlieue de Paris pour les eaux, en qualité
 de délégués :

Titulaire : M. Dubois Georges
 Conseiller Municipal
Suppléant : M. Pélangé René
 Conseiller Municipal

décembre 1952,
 art. 1884,

le du 12 mai 1953
 bulletin secret
 majorité absolue
 tour de scrutin
 Municipaux
 du Conseil

Désignation
 des délégués au
 syndicat des
 communes de la
 banlieue de
 Paris pour le gaz
 (5)

Le Conseil,

qui l'expose de m^r le maire,
 Vu l'article 171 de la loi du 5 avril 1884,
 en procédant au vote à bulletin secret,
 à la majorité absolue
 au premier tour de scrutin.

ont été désignés pour faire partie du syndicat des

124
M

29 MAI 1953

communes de la banlieue de Paris, pour le gaz, en qualité de délégués :

titulaire : M. Bidron Jules Marcel
adjoint au Maire.

suppléant : M. Blanc James
adjoint au Maire.

138. Désignation de délégués au syndicat des communes de la Banlieue de Paris pour l'élec. tricité

(6)

Le Conseil,
qui l'expose de M. le Maire,
Vu la circulaire n° 133 du 29 avril 1953
du Syndicat des communes de la Banlieue de Paris pour l'électricité,

Vu l'article 171 de la loi du 5 avril 1951
ou procédant au vote à bulletin secret
à la majorité absolue
au premier tour de scrutin

ont été désignés pour faire partie du syndicat des communes de la banlieue de Paris pour l'électricité, en qualité de délégués :

titulaire : M. Cochonnec François
Conseiller Municipal

suppléant : M. Dupont Jules
adjoint au Maire

139. Désignation de délégués au syndicat des communes de la Banlieue de Paris pour les Pompes Funèbres

(7)

Le Conseil,
qui l'expose de M. le Maire,
Vu la circulaire n° 53.1 du 28 avril 1953
du syndicat des communes de la Banlieue de Paris pour les Pompes Funèbres,

Vu l'art. 171 de la loi du 5 avril 1951
ou procédant au vote à bulletin secret
à la majorité absolue
au premier tour de scrutin

ont été désignés en qualité de délégués au syndicat des communes de la banlieue de Paris pour les Pompes Funèbres :

titulaire : M^{me} Le Haut Marguerite
adjoint au Maire

suppléant : M. Dupont Jules
adjoint au Maire

140. Désignation

Le Conseil,

29 MAI 1953

gaz, en qualité de
...
... au Maire.
... au Maire.

délégués du
Conseil Municipal
Comité Consult.
au Logement
(8)

qui l'expose de m. le maire,
à la Majorité,

Délibère :

Sont désignés pour faire partie du Comité Consultatif
du Logement en qualité de délégués du Conseil Municipal :

- M. Bridron Jules, Marcel
- Blanc James
- Locheux François

le Maire,
n° 133 du 29 avril 1953
Mairie de Paris pour
la loi du 5 avril 1884
vote à bulletin secret
Majorité absolue
premier tour de scrutin
du Syndicat
pour l'Electricité, en

Désignation
délégués pour
révision
Comme des
électorales
(9)

Le Conseil,
qui l'expose de m. le maire,
Vu la loi du 7 juillet 1874,
à la Majorité,

Désigne pour faire partie de la Commission prévue
par l'article 1^{er} de la loi du 7 juillet 1874 pour la révision
annuelle des listes électorales :

- M. Bridron Jules, Marcel, adjoint au Maire, pour la
Commission administrative,
- M. Bridron et Lehner, Emile, Conseillers Municipaux,
pour la Commission Municipale de Jugement des réclamations

Conseil Municipal
au Maire

Désignation
délégués au
Conseil de Service
(10)

Le Conseil,
qui l'expose de m. le Maire,
Vu la loi du 5 avril 1884, art. 51,
Vu la loi du 28 avril 1952,
Vu la circulaire préfectorale en date du

12 Mai 1953,

à la Majorité absolue
au premier tour de scrutin,

Sont désignés, en qualité de Délégués au Conseil de
Discipline, les Conseillers Municipaux suivants :

- Citulaire : M. Blanc James,
- Suppléant : M. Dupont Jules.

le Maire,
n° 53.1 du 28 avril 1952
Mairie de Paris pour
la loi du 5 avril 1884
vote à bulletin secret
Majorité absolue
premier tour de scrutin
délégués au Syndicat
pour les Pompes

Désignation
deux seconds délé.
au Comité
du Syndicat des
Communes de la
Seine pour le
personnel
(11)

Le Conseil,
qui l'expose de m. le Maire,
Vu la loi 52.452 du 28 avril 1952,
Vu le décret n° 52.164 du 6 septembre 1952,

notamment l'art 17,

Vu la circulaire n° 69 du 15 septembre 1952

prise en conformité des instructions de m. le ministre de
l'Intérieur fixant les conditions d'application du décret

126

29 MAI 1953

n° 52.164 du 6 septembre 1952 relatif aux modalités de constitution et de fonctionnement des syndicats intercommunaux prévus par l'art. 13 de la loi sus-citée,

Vu l'art. 51 de la loi du 5 avril 1928, à la majorité absolue au premier tour de scrutin.

VU et APPROUVÉ
Paris, le 17 Juin 1953
Par le Préfet de la Seine et par délégation
Le Directeur des Affaires Départementales et Centrales
Le Directeur
Signé: P. Cabouat
MENTION CERTIFIÉE CONFORME
POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ

Le Conseil Municipal a désigné :

M. Blanc-Jamet, adjoint au Maire, en qualité de délégué supplémentaire au Comité de Syndicats des Communes de la Seine pour le personnel.

11H. - Désignation des Membres du Conseil Municipal composant la Commission communale des impôts directs

NB: Le Maire. - Par lettre du 17 Mai 1953, le Directeur des Contributions Directes nous fait connaître qu'aux termes des dispositions de l'art. 1656 du Code général des impôts est institué dans chaque commune une Commission communale des impôts directs composée de 7 membres, savoir : Maire, président - et 6 commissaires.

Les commissaires - titulaires et suppléants - au nombre de 12 sont désignés par le Directeur des Contributions Directes et du Cadastre sur une liste de personnes dressée, au nombre double, par le Conseil Municipal.

Les commissaires doivent obligatoirement remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française,
- être âgé de 25 ans au moins,
- jouir de tous droits civils,
- être inscrits aux rôles des anciennes contributions directes de la commune,
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la Commission,
- Un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

La durée du mandat des membres de la Commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. La nomination a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement général du Conseil Municipal.

Dans ces conditions, le Conseil Municipal doit dresser une liste de 24 personnes, étant entendu que sur les 24 candidats, deux devront avoir la qualité de Français et domiciliés en dehors de la commune.

Pour chaque personne présentée il y aura lieu d'indiquer le prénom usuel, l'âge, la profession et l'adresse.

modalités de constitution
communales. Finies

29 MAI 1953

du 5 avril 1888,
majorité absolue
enfin. Tour de scrutin.

Maire,
le Comité des Syndicats
municipaux.

19 Mai 1953, le Directeur
mairie qui aux termes
général des impôts, et
seule Commission Commune
membres, savoir : le

suppléants - au
directeur des Contributions
personnes dressée, en
et.
notamment remplir les

distributions directes dans
locales et posséder
l'exécution des travaux

en dehors de la Commune
membres de la Commission
conseil Municipal. La
mois qui suivent le
municipal.

Municipal doit établir
en que sur les 24
qualité de forains et être

ité et y aura lieu de
profession et l'adresse

complète.

L'ancienne commission communale des impôts directs
était ainsi composée :

- M. Marot Rodrique, instituteur, 30 Rue de la Coeurouwe
à Aubervilliers
- M. Batesté Henri, menuisier, 6 rue Colbert à Aubervilliers
- M. Fucien Jules, commerçant, 21 Rue de Fontenay à Aubervilliers
- M. Chumbrand Jules, contrôleur A.C.C.R.P., 101 rue de la Goutte
d'or à Aubervilliers,
- M. Rosenbach Julien, docteur en médecine, 55 rue Henri
Barbuste à Aubervilliers,
- M. Schiltz Maurice, chef d'atelier, 8 rue Chouveau à Aubervilliers,
- M. Delage Georges, commerçant, 115 avenue de la République
à Aubervilliers,
- M. Bourgogne Jean Marie, ajusteur, 21 rue Danielle Casanova
à Aubervilliers,
- M. Guibert Albert, chef comptable, 47 avenue de la République
à Aubervilliers
- M. Kachet Albert, chef de service, 181 avenue Victor Hugo
à Aubervilliers
- M. Briche Alphonse, employé à la Manufacture des Cabacs,
115, rue Guyard Delalain à Aubervilliers,
- M. Lichoud Jean, viticulteur, 155 rue Henri Barbuste
à Aubervilliers
- M. Henrion Gaston, chef d'atelier, 32 rue du Pont Blanc
à Aubervilliers
- M. Larro Edmond, Ingénieur, 117 avenue Jean Jaurès
à Aubervilliers
- M. Boussard Jean, employé de commerce, 33 rue Heurtault
à Aubervilliers

Forains :

- M. Tiron Henri, grainctier, 3 rue Turdi à Paris
 - M. Crouet Armand, agriculteur, 12 grande rue
à Chennevieres sur Farnne (A.O.)
 - M. Dupenoy Henri, sans profession, 97 rue Roger Salengro
à Champigny sur Farnne (seine)
 - M. Bertard Louis, menuisier, 28 rue Daubenton à Paris 5^e
-
- M. Finck Edouard,
95 avenue Jean Jaurès à Aubervilliers,
 - M. Bridron Jules, modelleur mécanicien, 24 rue Claude Bernard
à Aubervilliers.

M^{me} Françoise, sans profession, 46 rue des Sages
à Aubervilliers
 M^{me} Lhermitte Catherine, institutrice, 36 Rue de la Courneuve
à Aubervilliers,
 M^{me} Beol Germaine, sans profession, 6 rue Albert
à Aubervilliers,

Le conseil,

qui l'expose de M^r le Maire,
 Vu la loi du 13 Janvier 1941, art.
 à l'unanimité,

Délibère:

lettre du 14 novembre 1953

designant les commissaires délégués
 M^{rs} ^{Pauline} ^{Marie} ^{Demouzon}
 M^m Fournier sans
 Pichonnet Marot
 Henrion Melinon
 Lesage Harion
 Brunet Dupuis

sont désignés pour faire partie de la Commission
Communale des Impôts Directs:

- M^{me} Le Haut Marguerite, sans profession, 7 Rue Louis Four
à Aubervilliers
- M^{me} Lhermitte Catherine, institutrice, 36 rue de la Courneuve
à Aubervilliers
- M. Bridron Jules Marcel, modelleur-mécanicien, 24 rue
Claude Bernard à Aubervilliers
- A. Finck Edouard, 95 avenue Jean Jaurès
à Aubervilliers
- M. Remy Fernand, tourneur, 3 rue de la Roche
à Aubervilliers
- A. Batteste Henri, menuisier, 6 rue Colbert
à Aubervilliers
- M. Marot Rodrigue, instituteur, 36 rue de la Courneuve
à Aubervilliers
- M. Lucien Jules, commerçant, 21 rue du Houtier
à Aubervilliers
- M. Billancé Roger jardinier, 5 rue Louis Fourrier
à Aubervilliers
- M. Rosenbach Julien, Docteur en médecine,
55 rue Henri Barbusse à Aubervilliers
- M. Lesage Georges, commerçant, 115 avenue de la République
à Aubervilliers
- M. Bourgogne Jean Marie, ajusteur, 21 Rue L. Caranosa
à Aubervilliers
- M. Le Souza Pierre, cantonnier, 51 rue Edouard Fortin
à Aubervilliers
- M. Métiévier Olie, menuisier, 56 rue du Pont Blanc
à Aubervilliers
- M. Martin Jean, relieur, 51 rue Arthur Rimbaud
à Aubervilliers

rue des Voies
 à Aubervilliers
 Rue de la Courneuve
 à Aubervilliers,
 rue Albert
 à Aubervilliers,
 le maire,
 décret 1911, art. 359,
 le
 Disbère:
 de la Commission
 4 Rue Louis Tournier
 à Aubervilliers
 Rue de la Courneuve
 à Aubervilliers
 vicarier, 24 rue
 Bernard à Aubervilliers
 mes
 à Aubervilliers
 la Roche
 à Aubervilliers
 bert
 à Aubervilliers
 de la Courneuve
 à Aubervilliers
 u Montier
 à Aubervilliers
 s Tournier
 à Aubervilliers
 decine,
 à Aubervilliers
 venue de la République
 à Aubervilliers
 Rue S. Casanova
 à Aubervilliers
 s Edouard Fochon
 à Aubervilliers
 Pont Blanc
 à Aubervilliers
 Rimbaud
 à Aubervilliers

29 MAI 1953

Installation
 grand Page
 école
 Installation des
 sources
 de 1000.000

- M^{me} Jugier, sans profession, 116 Rue du Pont Blanc à Aubervilliers R
 - M. Pichoud Jean, métier, 165 rue Henri Barbusse à Aubervilliers
 - M. Heurion Gaston, chef d'atelier, 30 rue du Pont Blanc à Aubervilliers
 - M. Larro Edmond, ingénieur, 117 avenue Jean Jaurès à Aubervilliers
 - M. Demaison Jean, professeur technique, 79 avenue de la République à Aubervilliers
- Forains!
- M. Veron Henri, grainetier, 6 rue Verdi à Paris,
 - M. Erouet Armand, agriculteur, 12 grande rue à Chennevière-sur-Marne (1 et 0)
 - M. Duprenoy Henri, sans profession, 97 rue Roger Salengro à Champigny-sur-Marne (seine)
 - M. Bertard Louis, menuisier, 27 rue Dautenton à Paris.

N^o: le N^o noir. - L'installation actuelle du chauffage de l'école Jean Macé se compose de poêles de tous modèles chauffant individuellement les locaux scolaires, classes, préaux, services généraux.

Cette installation exige, de ce fait, une grosse manipulation de combustible et de scories; un entretien délicat et des réparations constantes aux poêles, tuyauteries intérieures et extérieures.

Il en résulte, indépendamment des dépenses importantes d'entretien, un service difficile, un rendement médiocre et la répétition fréquente des peintures, due au linéaire important des tuyauteries en tôle passant au plafond dans les classes.

C'est en raison de ces considérations qu'un projet de chauffage central a été étudié pour remplacer les installations actuelles.

L'existence de caves localisées, sans aucune liaison entre elles et l'édification des bâtiments, en grande partie sur terre-plein jointes à la nécessité de ne pas dégrader les carrelages des préaux, de pote recouverts, ont obligé à concevoir plusieurs chaufferies séparées, savoir:

- 1°) une chaufferie de deux chaudières pour chacun des groupes, filles et garçons, disposés dans les caves en extrémité de la façade rue Henri Barbusse et qui seront aminagés en conséquence
- 2°) une chaufferie d'une chaudière pour le pavillon